

Sous l'autorité de la Directrice Administrative et Financière ayant en charge le suivi de la Politique de la Ville, le médiateur social assure une présence de proximité en menant des actions de médiation auprès des habitants du quartier prioritaire Gravier-Evoironnes afin de contribuer à renforcer la cohésion sociale.

Vous serez notamment en charge de :

- Conseiller, aider, informer et accompagner les personnes dans leurs démarches à finalité sociale et professionnelle
- Créer du lien entre les partenaires, les habitants et les acteurs locaux dans le cadre des projets et actions organisées par la Ville
- Réguler les tensions et conflits entre individus, entre individus et institutions et contribuer à améliorer ou à préserver le cadre de vie
- Initier des projets dans le cadre de la politique de la Ville et les mettre en place
- Promouvoir les initiatives de réunions de concertation ou de consultation dans le cadre de la politique de la Ville et du Programme de Rénovation Urbaine du quartier
- Organiser et prendre en charge des activités permettant de créer du lien social

Compétences recherchées :

- Techniques de communication et de médiation
- Capacité d'organisation des modalités d'intervention de médiation sociale (lieux, stratégie d'action, consignes...)
- Techniques de prévention et de gestion de conflits : identifier les motifs de tension, les dysfonctionnements, les dégradations, les risques de conflit...
- Techniques d'écoute et de la relation à la personne
- Techniques de gestion du stress
- Connaissance de l'environnement associatif et institutionnel

Profil :

- Remplir les conditions pour bénéficier d'un contrat adulte-relais : avoir plus de 26 ans, résider dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville, être demandeur d'emploi (ou en CUI-CAE)
- Qualités relationnelles, sens du contact avec le public et les partenaires
- Respect des valeurs de la république, des principes de laïcité et de neutralité
- Capacités d'analyse des situations et besoins des personnes
- Discrétion professionnelle
- Disponible pour départ en formation

Conditions de travail :

- CDD de 3 ans (contrat adulte-relais) au plus tôt à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023
- Salaire indicatif : SMIC – A négocier en fonction de l'expérience des candidats
- Avantage salariaux : Chèques déjeuner – CNAS (Comité National d'Action Sociale)
- Horaires de travail :
  - o De novembre à avril : 9h-12h/13h30-17h30
  - o De mai à octobre – journée continue : 11h30-18h30
  - o Travail ponctuel en horaires atypiques (soirées, week-end) pour assurer une permanence lors des manifestations organisées dans le cadre du Contrat de Ville Unique

Candidatures :

- Renseignements complémentaires : Catherine PIALAT, DAG - [dag@sochoux.fr](mailto:dag@sochoux.fr)
- CV et lettre de motivation à transmettre à Monsieur le Maire **avant le 15.06.2023** :
  - o Par mail à l'adresse suivante [sochoux@dotelec.com](mailto:sochoux@dotelec.com)
  - o Par courrier : Ville de Sochoux - Place de l'Hôtel de Ville - BP 73089 - 25603 Sochoux Cedex